

SERMON I. 91  
empire aux siècles des siècles  
AMEN.



SERMON  
SVR CES PAROLES  
DE S. PAVL,

2. Cor. chap. 3. vs. 17.

*Or le Seigneur est cet Esprit là ;  
& là où est l'Esprit du Sei-  
gneur , là est liberté.*



RERES BIEN-AL-  
MES EN NOSTRE  
SEIGNEUR :

Je pense qu'il n'y a  
personne d'entre vous qui ne  
m'advouë vne verité laquelle n'est

H. 3

que trop confirmée par l'expérience : c'est que parce qu'à ces heures l'infirmité de la nature nous emporte facilement au sommeil, nous y apportons beaucoup moins d'attention aux exercices de piété, que nous ne faisons ordinairement à la matinée. Or est-il bien vray qu'outre l'effort que d'eux mesmes les fidelles doivent faire en cette occasion pour exciter leurs esprits, le principal remede à cette incommodité consiste au soin que les predicateurs de l'Evangile doivent avoir de reueiller leurs auditeurs, & de tenir leurs esprits arrestés par la beauté des choses qu'ils disent, & par l'vtilité de leurs meditations. Mais dautant que quelque affection que vos Pasteurs apportent à s'acquitter de ce deuoir, il est pourtant certain que cela n'a pas toujours l'effica-

ce & le succès qui seroit à desirer, j'espere que vous ne trouverez pas mauvais que ie me serve aujourd'huy d'une methode vn peu extraordinaire pour cet effect, & qu'au lieu de la section du Catechisme que j'aurois à traiter deuant vous en cette iournée, si ie suiuis l'ordre accoustumé, ie prenne pour matiere de mon propos le texte que ie viens de lire en vostre presence. Car vous sçaués que les choses extraordinaires émeuent nos facultés d'une façon particuliere, & qu'elles les portent plus puissamment à leurs operations. Et si la difficulté qui se rencontre en l'intelligence d'une sentence est capable de donner quelque nouvelle ardeur à l'esprit pour tascher à la surmonter par la force de l'attention, comme vous sçaués que les ames vn peu genereuses s'éleuent & se roidissent

en telles occasions, ce texte ne contribuera pas peu à vous donner des mouvemens qui dissipent cette importune pesanteur qui nous travaille à ces heures. Vous deuant donc, comme i'es-  
pere, revenir de l'vtilité de mon dessein, ie pense que vous ne blasmerés pas la condescendance dont i'y ay voulu vser enuers quelques vns qui ont desiré de moy l'explication de ce passage, & que ie ne misse pas trop d'interualle entre cette action icy & celle que i'ay faite sur le precedent, afin que les idées des choses que i'ay dites sur le voile de Moÿse, & qui doiuent seruir à l'intelligence de ces paroles de S. Paul, ne s'effaçassent pas de leur memoire.

Vous sçavés, mes Freres, que S. Paul a esté diversement attaqué par les ennemis en ce qui

estoit de l'exercice de sa charge. Les vns l'accusoyent de peu de sincerité en sa conduite; les autres mesprisoyent la bassesse de son apparence extérieure, qui n'auoit rien de majestueux ny d'éclattant: d'autres s'offenoyent de ce qu'il parloit hardiment, & principalement en ses lettres, desquelles ils ne pouvoient supporter la force ny la gravité: & comme l'envie & la haine se forment d'elles mesmes des causes d'irritation dans les sujets sur lesquels elles se déploient, il n'y auoit presque rien en ce grand homme sur quoy ses aduersaires ne trouuassent à piccoter. De sorte qu'à toute heure il est obligé de respondre à leurs accusations, de refuter leurs calomnies, & d'aller au deuant des mauuais soupçons, & des mauuais impressions que la passion de ces gens estoit capable

de donner de luy. Et c'est ce qu'il fait dans le chapitre qui precede immediatement celuy-cy, & dans le commencement de celuy-cy encore, & mesmes dans le quatrieme, qui vient incontinent apres. Or est-il à remarquer que la pluspart de ceux qui le persecutoyēt de la sorte, estoyēt Juifs de nation, qui faisoient à la verité profession d'auoir embrassé le Christianisme, mais qui comme ils vouloyent mesler la Loy avec l'Evangile de Iesus Christ, ce que S. Paul ne pouvoit souffrir, aussi parloyent ils merueilleusement auantageusement de la vocation & de l'autorité de Moysē, essayans par ce moyen de rabbaïsser celle des Apostres, & particulierement de S. Paul. C'est ce qui luy donne l'occasion de comparer son ministere avec celuy de ce grand Prophete, afin

de faire voir à ses ennemis que non seulement il ne luy estoit point inferieur , mais mesmes qu'il estoit plus excellent ; dautant que l'un estoit le ministere de la Lettre, & l'autre le ministere de l'Esprit ; l'un le ministere de condamnation & de mort, l'autre le ministere de iustification & de vie. Tellement que si le ministere de la Loy a eu quelque chose de glorieux, le ministere de l'Euangile surpasse de beaucoup en gloire : ce qui luy donne la hardiesse de parler librement comme il fait, ainsi qu'il témoigne au verset douzieme de ce chapitre. Pour confirmer & illustrer cela davantage, il continue au verset treizieme en disant, que ny luy ny ses compagnons en l'Apostolat, ne sont pas comme Moyse, qui mettoit vn voile sur son visage ; en quoy il donne su-

jet aux fidelles ausquels il écrit, de faire là dessus les reflexions dont ie vous representay vne partie il y a quinze iours , afin de leur faire voir dautant plus à clair combien la charge d'Apostre estoit excellente. Puis ayant dans les versets suiuanz fait vne belle excursion sur la condition des Iuifs , sur leur incredulité & obstination contre l'Evangile , & sur l'esperance de leur conuersion , dont il nous donne là vne prediction notable , il retourne en ce verset dixseptieme à parler de cette sainte liberté dont il vse en la predication de la Parole de salut , & fonde cette hardiesse sur ce que l'Evangile qu'il annonce , est la doctrine de l'Esprit , & l'alliance de liberté , comme ie me dispose à le vous monstrez , moyennant la grace de Dieu , plus exactement , en vous expliquant  
ces



ces choses par ordre. Premièrement, qui est le Seigneur dont il parle. Puis après, qui est l'Esprit dont il fait mention, & commēt il entend que le Seigneur est cet Esprit là. Et en fin, comment là où est l'Esprit du Seigneur, là est liberté.

Or quant à la première de ces choses, ce nom de Dieu qu'en nostre Version Françoisē du Vieux Testament, nous traduisons ordinairement *l'Eternel*, ne se prononçoit point par les Juifs, dès plusieurs siècles avant la venue du Sauveur du Monde. Par tout où il se trouue dans les livres de l'ancienne alliance, les Juifs le lisoient comme si le nom que nous tournons par celui de *Seigneur*, s'y fust rencontré, sinon qu'aux lieux où celui de Seigneur, & celui d'Eternel se trouvent ensemble, ils lisoient celui d'Eter-

*nel*, comme si celuy que nous traduisons *Dieu* y eust esté écrit. Et cela est venu de ce que les Iuifs auoyent ce nom en si grande veneration, qu'ils n'estimoient pas que les hommes fussent dignes de le faire passer par leur bouche. Soit donc que les anciens interpretes qui ont tourné la Bible de la langue Hebraïque en la langue Grecque, fussent imbus de cette mesme opinion, ou qu'ils ayent seulement voulu suivre la coustume qui estoit vniuersellement pratiquée dans la Iudée, tant y a que là où ce nom d'*Eternel* s'est présenté à eux dans le Vieux Testament, ils ont pour le représenter, employé le mot Grec qui est en ce texte icy, & que nous exprimons par celuy de *Seigneur* en nostre langue. D'où est venu que non seulement dans tous les passages du Vieux Testament qui

font cités au Nouveau , là où ce terme se rencontre , le mot de Seigneur est employé , par ce qu'ordinairement les Euangelistes & les Apostres alleguent les lieux de la Bible selon la version des septante Interpretes Grecs ; mais mesmes que les Ecriuains du Nouveau Testament , là où ils parlent de leur chef , & sans se seruir d'allegations , appellent communément Dieu de ce nom de Seigneur , parce qu'ils imitent volontiers la Phrase de cette ancienne Version grecque.

Mais comme l'Evangile nous a decouvert des verités , & donné des connoissances que les Anciens n'auoyent pas , ou au moins qu'ils ne possedoyent que d'une façon fort imparfaite & fort sombre , aussi nous a-t-il fourny les occasions de faire sur cette parole des reflexions lesquelles ils

ne pouvoient pas faire en leur temps. Ayant donc appris que la Divinité n'est qu'une seule & simple essence, mais que trois personnes y subsistent distinctement, nous avons aussi appris à remarquer que quelquesfois ce nom de Seigneur s'employe pour signifier l'essence de la Divinité, sans avoir aucun particulier égard à la distinction des personnes, & que quelques fois aussi il s'applique à l'une ou à l'autre de ces trois personnes singulierement. Par exemple, quand il est defendu aux hommes de tenter *le Seigneur leur Dieu*, & qu'il leur est commandé de n'adorer autre que *le seigneur leur Dieu*; item, de rendre *au seigneur leur Dieu* ce qu'ils ont promis par *interment*; passages qui ont esté cités par nostre Seigneur Iesus en l'Évangile; ce mot regardel'essence diuine, & non la

Deut.  
6. 16.  
Deut.  
6. 13.  
Exod.  
20. 7.

distinction des personnes proprement. Et quand il est souvent dit, *afin que fust accompli ce qui a esté dit par le seigneur*, ou qu'il est fait mention de l'Ange envoyé *par le Seigneur*, ou de l'Ange *du Seigneur*, ce terme a la mesme intelligence. De quoy il y a vne infinité d'exemples semblables. Mais en ces paroles du centdixieme Pseaume, lesquelles sont diverses fois rapportées au Nouveau Testament, *le seigneur a dit* Matt. 19.  
*à mon Seigneur, Sieds toy à ma dex-* 22. 2.  
*tre, iusques à tant que i'aye mis tes* 15.  
*ennemis pour marchepié de tes pieds,* il est manifeste & sans contestation que le Pere & le Fils y sont particulièrement & distinctemēt designés. Car c'est le Pere qui parle à son Fils, & qui est appelé de ce nom de *seigneur* ou d'*Eternel*; & c'est le Fils à qui il est dit que ses ennemis luy seront as-

sujettis ; & qui est nommé de ce  
 nom de *seigneur* encore. Celuy  
 qui apparut à Esaïe au fixieme  
 de ses revelations, est nommé de  
 ce nom d'Eternel & de Seigneur  
 trois ou quatre fois en ce beau  
 passage. Car il est dit là que les  
 Seraphins qui estoient autour de  
 son trône crioyent, *Saint, saint,*  
*saint, est l'Eternel des armées,* où  
 le mot d'Eternel a esté traduit  
*Seigneur* par les Grecs comme ail-  
 leurs ; & ces mesmes paroles ont  
 esté employées selon leur version  
 au quatrieme chapitre de l'Apo-  
 calypse. Et il est dit là mesme en-  
 core, que le Prophete a veu *le*  
*Seigneur seant sur un trône haut &*  
*eleué.* Cependant, si nous nous  
 en rapportons au témoignage de  
 S. Jean ; & à l'autorité de qui de-  
 fererions nous plustost en telles  
 choses ? c'est à la personne du  
 Fils que ces paroles là doivent

Esa 6.3.

Esa. 6. 1.

estre particulieremēt appliquées.

Car il dit que celles-cy, *ils aueuglé leurs yeux, & a endurcy leur* Ican  
II. 40.

cœur, & les suiuanes, qui se trou-  
uent en ce passage d'Esaië, ont  
esté dites par le Prophete quand  
il vid la gloire de Christ, & qu'il  
parla de luy. Au chapitre vingt

& vnième du livre des Nombres,  
il est dit que l'*Eternel*, ou le *Sei-*

*gneur*, enuoya sur le peuple des  
serpens brûlans, pource que les

Israëlites l'auoyent tenté. Ce-  
pendant Saint Paul interprete

cela de nostre Seigneur Iésus  
Christ, & dit que c'est à luy que I. Cor.  
10. 9.  
s'est adressée la tentation qui at-  
tira cette playe sur les Israëlites.

Ce qui montre que ce nom de  
Seigneur en est endroit de l'acte

des Nombres, doit estre inter-  
preté de la personne du Fils. Au

Nouueau Testament ce mot est  
diuersement appliqué selon les

occurrences. Mais neantmoins il est certain qu'il est incomparablement plus souuent employé pour designer la personne du Fils, que non pas l'essence de Dieu simplement, ou la personne du Pere. Car il n'y a quasi page dans les Epistres de S. Paul, où il ne se rencontre en ce sens, ce que chacun peut iustifier à l'ouverture du liure. Et il n'est pas malaisé, mes Freres, d'en rendre la raison. Nostre Seigneur a cela de commun avec son pere, qu'il est Dieu benit eternellement, d'une mesme essence avec luy, d'une mesme maiesté, & d'une mesme puissance. Tellement que si la nature diuine donne au Pere le droit & l'autorité de prendre cette qualité de Seigneur, qui designe l'empire absolu qu'il possede sur toutes choses, elle la donne au Fils pareillement. Mais



il a cela de particulier qu'il s'est acquis son Eglise, non par or, ou par argent, ou par chose corruptible, mais par vne chose infiniment plus precieuse, qui est son propre sang. Tellement que si les choses que nous achetons de nostre argent, sont à nous, & si nous pretendons auoir droit d'en vser comme il nous plaist, avec vne puissance toute entiere, quel droit pensons nous que le Fils ait sur ce qu'il a acquis par vn prix si excellent & d'vne façon si extraordinaire? Et c'est là dessus que S. Paul fonde cette belle exhortation qu'il fait aux Corinthiens.

I. Cor.  
6. 19.

20.

*Vous n'estes, dit il, point à vous mesmes. Car vous aués esté achetés par prix: glorifiés donc Dieu en vostre corps & en vostre esprit, lesquels appartiennent à Dieu. Et parce que nostre Seigneur Iesus Christ a volontairement donné son sang*

pour l'acquisition de son Eglise,  
& qu'il s'est en cela rendu *obeis-*

Phil. 1. *sant à son Pere iusques à la mort,*  
8. 9. 10. *voire la mors de le Croix, S. Paul*

enseigne que pour cette cause aussi  
Dieu l'a souverainement élevé, & luy  
a donné un nom qui est sur tout  
nom : afin qu'au nom de Iesus tout  
genouil se ploye, de ceux qui sont  
aux cieux, & en la terre, & sous la  
terre : & que toute langue confesse  
que Iesus Christ est le Seigneur, à la  
gloire de Dieu le Pere, A quoy s'ac-

Heb. 1. corde ce que dit l'auteur de l'E-  
2. pistre aux Hebreux, que le Pere  
a establi son Fils heritier, c'est à

dire, Seigneur de toutes choses : Et  
S. Pierre, au deuxieme chapitre  
du liure des Actes : Que toute la  
A&t. 2. Maison d'Israel sache assurement,  
36. que Dieu l'a fait Seigneur & Christ,  
voire iceluy Iesus lequel, dit-il, vous  
anés crucifié. De sorte que le Pere  
luy ayant remis l'empire de l'V-

nivers entre les mains, pour le gouverner à sa volonté, le tiltre de Seigneur luy conuient d'une façon particuliere à nostre égard, & aussi est-ce le nom duquel nous l'appellons d'ordinaire.

Suiuant ce stile, qui est si familier à S. Paul, ie ne fais point de difficulté de prononcer hardiment que c'est nostre Seigneur Iesus Christ qu'il nomme ainsi en ce passage. Aussi n'y a-t-il aucun interprete qui le reuoque tant soit peu en doute. Mais ie pense qu'il n'y a personne qui puisse douter non plus, qu'il n'y ait icy vne tacite opposition entre nostre Seigneur & Moïse. Car comme ie le vous ay representé, Moïse a esté vn excellent type de Iesus Christ; & S. Paul veut que l'on face icy comparaison de la chose mesme avec sa figure. Et les paroles qui suiuent le monf-

trent manifestement. Car quand l'Apostre parle ainsi, *nous tous qui contemplons comme en un miroir la gloire du Seigneur à face découuerte*, il entend dire qu'il n'en est pas de luy comme du peuple d'Israël: par ce que le peuple d'Israël ne voyoit la gloire du visage de Moysé qu'au trauers du voile duquel il estoit couuert: au lieu que luy & ses compagnons en l'Apostolat, & en suite le peuple Chrestien, contemplent la gloire de la face du Seigneur Iesus à découuert, & sans l'interposition d'aucun voile. Or Moysé doit estre consideré en deux façons: à sçauoir précisément en sa personne; & puis, entant qu'il a esté le Mediateur de l'ancienne alliance, & le chef du ministere de la Loy. Quand on le considere en la premiere, le mot de Moysé signifie ce personnage lequel estoit fils  
de

de Hamram, & frere d'Aaron & de Marie, de la lignée de Levi, qui fut choisi d'entre tous les Israélites pour estre le liberateur & le conducteur d'Israël. Mais quand on le considere en cette seconde maniere, cette charge de Mediateur de l'ancienne alliance, & de chef du ministere de la Loy, fait que quelquesfois ce nom de Moyse signifie l'alliance de la Loy mesme, ainsi que Moyse l'a establie, & qu'il l'a redigee par écrit dans les livres que nous auons de luy. Et de cela ie vous ay cy-deuât produit les preuves en vous allegant les passages où ce nom se prend en ce sens, outre celuy que nous auons dans le texte precedent en ces mots : *iusques à ce iourd'huy quand on lit Moyse, le voile demeure sur leur cœur.* Et la raison de cela ne se doit pas prendre seulement de ce que Moyse a

K

111 SERMON II.

esté l'auteur & l'écrivain de ces divins volumes là , comme nous appellons Hippocrate , Aristote , & Ciceron , les œuvres de ces grands hommes ; mais aussi de ce que Moyse en estoit en quelque façon la matière & le sujet. Car sa vocation de Mediateur a esté telle , que ceux qui ont embrassé la Loy , ont esté disciples non pas seulement de Dieu , en l'autorité de qui ce sien serviteur parloit , mais de Moyse encore , comme vous sçaués que les Juifs se sont qualifiés tels en l'Évangile. *Nous* ~~disent~~ , disent-ils , *disciples de Moyse*. A quoy se peut rapporter ce que dit S. Paul , que les *Peres ont tous esté baptisés en Moyse , en la nuée , & en la mer*. Comme aussi s'y rapporte ce qui est dit au livre de l'Exode , apres le passage de la mer rouge , que le peuple ayant veu cette grande merveille,

Iean 9.

20

1. Cor.

10. 2.

Exod.

14 13.

*ils creurent à l'Eternel, & à Moïse son serviteur* : C'est à dire qu'ils reconnurent l'un pour leur Dieu, par la puissance de qui ces grands miracles se faisoient, & l'autre pour leur Mediateur entre Dieu & eux, & le liberateur qu'il leur avoit donné pour les tirer de leur servitude.

**Selon cette distinction, & dans l'opposition qui est icy assés manifeste, ce mot de Seigneur peut avoir deux diverses intelligences. Et il est sans doute que d'ordinaire il signifie la personne mesme du Redempteur ; Jesus, dije, le Fils de Marie selon la chair, & le Fils eternal de Dieu, selon l'Esprit de sanctification. Icy la raison veut qu'il se prenne plustost pour l'alliance de l'Evangile, comme dans les paroles immediatement precedentes le nom de Moïse se préd pour l'alliance de la Loy. En**

effect, mes Freres, nostre Seigneur est le Mediateur de l'Alliance de Grace, le legiflateur établi de par Dieu pour donner à son Eglise ses constitutions & ses Lois, le chef du ministere de l'Evangile, en l'autorité de qui les Apostres, les Prophetes, les Euangelistes, les Pasteurs & les Docteurs, qu'il a donnés pour l'assemblage des saints, ont exercé leurs fonctions, & les exerceront à l'aduenir, iusqu'à la consommation des siecles. C'est de luy de qui nous sommes disciples, c'est en luy que nous devons croire, comme nous croyons en son Pere; & si Moyse a esté autresfois en quelque sorte participant de quelque chose qui eust de la ressemblance avec cet honneur, ce n'a esté qu'en qualité de figure de ce Redempteur, en qui la chose mesme deuoit auoir son accom-



plissement , & la plénitude de sa gloire. Mais outre cela , nostre Seigneur est le sujet & la matiere qui remplit son Euangile en toutes ses parties ; tellement que soit que vous consideriés cette divine alliance en son total , soit que vous la regardiés en chacune des choses qui la composent , vous y trouverés l'image du Seigneur Iesus empreinte si profondement , & au reste si splendide & si lumineuse , qu'elle est capable de vous donner de la satisfaction & de l'admiration , à peu près comme si luy mesme se presentoit en sa personne à vos yeux. Qu'est-ce que l'Evangile sinon la bonne nouvelle de la naissance de Iesus Christ , le recit de sa vie , de sa predication , & de ses actions miraculeuses , l'histoire de sa passion & de sa resurrection d'entre les morts , & le tableau dans lequel

il nous est représenté montant au Ciel, & s'asseyant à la dextre de son Pere en magnificence? Que sont les doctrines qui dependent des actions & des passions du Sauveur, & des gloires qui les deuoyent suiure, sinon la declaration des fruits qui nous reuiennent de la communion de Christ, qui le nous mettent deuant les yeux, & qui le nous engrauent dans l'ame? Dans la doctrine de la iustification nous est presenté le fruit de sa croix en la remission de nos pechés, & en l'imputation de sa iustice. Dans la doctrine de la sanctification nous est offert le fruit de sa resurrection d'entre les morts, en la vivification du nouvel homme en nous, dont la nouvelle vie qu'il a menée depuis qu'il est sorti du tombeau, nous fournit vn modelle admirablement efficace. Dans la doctrine

de la resurrection & glorification de nos corps, nous est offert le fruit de son ascension là haut, où il est monté comme auantcoureur pour nous, afin de nous y preparer nostre lieu, & de nous y rendre quelque iour participans d'une mesme gloire. Le Batefme le nous represente lavant nos ames en son sang : la Cene le nous communique en viande & en breuvage : en vn mot, toutes les parties de la Religion, toutes les faces esquelles on peut considerer l'Eglise de Dieu, en portent vne belle empreinte. Et comme le Monde ancien, de quelque costé qu'on le considere, presente des marques euidentes des vertus du Pere qui l'a créé, le nouveau monde presente pareillement de toutes parts des images du Fils qui l'a sauvé ; & n'y a endroit de ce nouvel vnivers qui ne soit tout

ensemble marqué de son sang, & resplendissant de quelque rayon de sa gloire. Comme donc l'Eglise s'appelle quelquesfois de ce nom de Christ, à cause de la communion qu'elle a avec luy, l'alliance de l'Évangile peut bien porter le mesme nom, parce qu'il en fait toute la substance. Et ie croy que c'est en ce sens que l'Apostre prend le mot de Christ deux versets au dessus de celuy-cy, où il dit que *iufques à ce iourd'huy le voile demeure en la lecture de l'Ancien Testament sans estre osté; lequel, neantmoins, dit-il, est aboli par Christ.* Car c'est proprement par la revelation de l'Évangile que ce voile a esté dissipé: c'est la splendeur de la doctrine de salut, qui a fait evanouir les ombres de l'alliance & des ceremonies legales. Mais il est temps de venir à la consideration du second

Point, où nous devons rechercher pourquoy S. Paul dit que le Seigneur est cet Esprit là.

Quelques vns font icy vne obseruation qu'ils estiment estre d'importance. Ils disent que la Loy de Moyse est cy dessus appellée de ce nom de Lettre, parce qu'elle a esté donnée par écrit au commencement, & que la viue voix qu'on a employée depuis a en faire la lecture dans les Synagogues, & dans les maisons des particuliers, n'a esté qu'une chose subsidiaire à l'Ecriture, & qui s'administroit par toutes sortes de gens. Mais que cela n'égaloit aucunement la dignité & l'authorité de l'Ecriture, dans laquelle la Loy auoit esté consignée, tant par le soin de Dieu mesme, qui en auoit graué les deux Tables de son doigt, que par le ministere de Moyse, qui en

a composé quatre grands volumes entiers, ou il en a expliqué toutes les particularités avec vne exactitude émerueillable. Quant à l'Euangile, il semble qu'ils vueillent pretendre qu'il ait esté nommé Esprit pource qu'il a esté premierement presché de viue voix, & que la viue voix est vn souffle ou vn esprit qui sort de la bouche de l'homme; & que l'Écriture, que les Apostres & les Euangelistes ont employée pour le laisser à la posterité, n'a esté qu'vne chose pareillement subsidiaire à la viue voix, à ce que la doctrine de salut fust conseruée plus seurement, & commise à vne plus fidelle garde que ne peut estre la memoire & la tradition des hommes. Encore qu'il y peust auoir en cela quelque chose de veritable (quoy qu'il y a beaucoup à dire en cette obseruation) ce

n'est pourtant pas là la raison pourquoy l'Apostre fait cette opposition entre la Lettre & l'Esprit, & luy mesme nous fournit en ce chapitre le moyen de faire là dessus des considerations beaucoup meilleures. Au verset troisieme il parle ainsi aux Corinthiens. *il paroist en vous que vous estes l'epistre de Christ, administrée par nous, & écrite non point d'encre, mais de l'Esprit de Dieu vivant: non point en placques de pierre, mais en placques charnelles du cœur.* Puis apres avoir dit que cela ne vient pas de luy ny de ses compagnons en l'Apostolat, mais de Dieu, il adjouste: *lequel nous a rendus suffisans pour estre ministres du Nouveau Testament; non pas de lettre, mais d'esprit: car la Lettre tue, mais l'esprit vivifie.* Là il oppose l'Ancien Testament au Nouveau; les placques de pierre, dans lesquelles la

loy fut gravée, aux placques charnelles du cœur ; & la lettre , qui est la graveure de la Loy dans les tables de pierre , à l'Esprit qui imprime l'Euangile dans le cœur. Tellement qu'il veut dire que la Loy n'a point esté accompagnée de la vertu de l'Esprit , mais que l'Evangile en est accompagné ; d'où vient que la Loy n'a esté écrite que dans les Tables & dans les livres esquels elle a esté laissée au peuple d'Israël ; au lieu que l'Evangile penetre par la vertu de l'Esprit dans les cœurs & dans les ames des hommes. Ainsi Moyse & les autres predicateurs de la Loy ont receu de Dieu le ministere de la Lettre : S. Paul & les autres Apostres ont receu de Iesus Christ le ministere de l'Esprit.

En effect , mes Freres , si nous examinons la chose comme il faut , nous trouuerons dans ce  
que



que l'Apôstre dit icy diuerfes instructions fouuerainement considerables. Vous aués quelques fois entendu de nous qu'il faut soigneusement distinguer en cette ancienne Economie sous laquelle les Israëlites ont vescu, l'alliance de la Loy precisément considerée en elle mesme, d'avec les semences & les elemens de l'alliance de Grace, qui sont semés çà & là dans les liures des Prophetes, & qui consistent dans les Promesses de misericorde, & particulièrement dans les oracles qui concernent le Redempteur. Car quant à l'alliance de la Loy, qui dit, *Fay ces choses & tu viuras*, & *Maudit est quiconque n'est permanent dans toutes les choses de cette Loy pour les faire*, ce n'a nullement esté le ministere de l'Esprit. La pluspart de ceux à qui cette Loy a esté donnée n'en ont esté non

L

plus émeus que des rochers , & n'en ont senti aucune vertu pour la sanctification de leurs ames. D'où viennent ces frequentes plaintes des Prophetes , ces declamations si vehementes & si pathetiques contre les vices de leur temps , & ces terribles menaces des iugemens de Dieu contre la dureté & l'impenitence des hommes. L'Apostre S. Paul en fait vn recueil au chapitre troisieme de l'Epistre aux Romains , où il nous donne la portraiture du débordement de ceux qui ont vescu sous le Iudaïsme. *Il n'y a , dit-il, nul iuste , non pas un seul. Il n'y a nul qui entende ; il n'y a nul qui recherche Dieu. Ils ont tous fourvoyé , & ont esté ensemble rendus inutiles ; il n'y a nul qui face bien, non iusqu'à un. C'est un sepulcre ouvert que leur gosier ; ils ont frauduleusement usé de leurs langues ; sous*

leurs levres il y a venin d'aspic. Desquels la bouche est pleine de malediction & d'amertume. Leurs pieds sont legers à épandre le sang; destruction & misere est en leurs voyes; Et n'ont point connu la voye de paix. La crainte de Dieu n'est point deuant leurs yeux. A quoy il adjouste que ce que la Loy dit, elle le dit à ceux à ceux qui sont sous la Loy, afin que personne ne s'imaginast qu'il eust voulu décrire la condition des Gentils, & non celle de la nation Judaïque. Que s'il y a eu quelques vns d'entre les Juifs, qui ne fussent pas veritablement fidelles & participans de la vraye sanctification, & dont neantmoins la vie ne fust pas si horriblement débordée que porte la representation que l'Apostre S. Paul en fait là, qui, dije, se continssent en quelque respect de la Loy, & des institutions divines, (& il ne faut

nullement douter qu'il n'y en ait eu quelques vns.) comme ils n'auoyent pas cela de leur nature, laquelle est également corrompue en tous, aussi ne le tenoyent ils pas de cet Esprit d'adoption & de sanctification qui accompagne l'Evangile. C'estoit ce que l'Apôstre S. Paul appelle *l'Esprit de seruitude*, qui agissoit en eux, qui leur imprimoit en l'ame quelque terreur des menaces de la Loy, qui excitoit en eux quelque desir de la recompense dont elle proposoit l'esperance, où qui en fin leur donnoit quelque legere & quelque euanoüissante connoissance de la sainteté qui reluisoit dans les commandemens de Dieu, & qui refrenoit pour vn peu de temps l'impetuosité de leur corruption, iusques à ce qu'il s'éleuast en leurs cœurs vne passion vn peu turbulente. Car alors ny

Rom.  
2.

les mouvemens d'esclauve , que la peur des menaces engendroit, ny les desirs de mercenaire , que la promesse de la recompense produisoit, ny cette telle quelle idée de la pieté & de la vertu, dont la connoissance de la sainteté de la Loy donnoit quelque reverence , n'estoit pas capable d'empescher que leur corruption ne les emportast à l'abandon , & que comme dit S. Paul , la Loy <sup>Rom.</sup> de l'entendement ne fust emme-7.  
née prisonniere sous la loy de péché, qui dominoit absolument en leurs membres. Tellement que la Loy, ainsi précisément considérée en elle mesme , n'estoit point le ministere de l'Esprit, puis qu'elle n'illuminoit pas les entendemens des hommes efficacement, & qu'elle ne sanctifioit pas véritablement leurs affections, ce que la seule grace de l'Esprit de

Iesus Christ peut faire. Aussi certes la nature de la Loy n'estoit elle pas capable d'estre accompagnée de cet Esprit qui engendre la vraye pieté, & la vraye sanctification dans les hommes : non à cause d'elle mesme, mais à cause de la corruption de la nature, & de la condition dans laquelle nous sommes tombés. Car l'Esprit ne se communique sinon pour disposer interieurement les facultés à recevoir l'objet tel que la predication de la Parole le propose exterieurement. De foy mesme il ne fournit point d'autres motifs à la pieté ny à la sainteté, que ceux que la Parole exterieure presente. Quand donc il eust parfaitement bien disposé les esprits des hommes à recevoir la persuasion de cette verité, que Dieu ne manqueroit pas de donner la recompense de la vie à ceux qui ac-

compliroyent entierement ses  
 commandemens, quelle esperan-  
 ce est-ce que cela pouuoit engen-  
 drer en ceux qui se voyoyent si  
 fort éloignés de leur auoir ren-  
 du vne pleine & entiere obeissan-  
 ce? Quand il les eust rendus ca-  
 pables de receuoir cette persua-  
 sion que Dieu ne manqueroit pas  
 à punir la transgression de ses  
 lois, que pouuoit cela produire  
 en eux sinon vn inconfolable de-  
 sespoir, parce qu'ils sçavoyent  
 bien qu'ils les auoyent violées?  
 Quand il eust illuminé leurs en-  
 tendemens à tel point qu'ils eus-  
 sent peu apperceuoir toute la  
 beauté de la vertu, & toute l'ex-  
 cellence de la pieté qui est prescri-  
 te par la Loy, quelles bonnes in-  
 clinations est ce que cela pouuoit  
 donner à des ames qui se voyoyēt  
 absolument privées de l'esperan-  
 ce de la felicité, & assujetties ir-

revocablement à vne malediction  
eternelle ? L'amour de Dieu , &  
le defespoir ; la vraye pieté , & le  
sentiment eternel de la maledi-  
ction de Dieu , ne font-ce pas  
choses incompatibles en nostre  
nature ? La Loy donc non seu-  
lement n'estoit point le ministere  
de l'Esprit , mais mesmes elle ne  
le pouvoit pas estre.

Pour ce qui est des semences  
de la Grace , & des elemens de  
cette alliance salutaire dont  
Christ est le Mediateur , il n'y a  
point de doute que Dieu ne les  
ait accompagnés de quelque effi-  
cace de son Esprit enuers ses élus  
sous la dispensation du Vieux  
Testament. Ceux dont l'Apostre  
nous propose les exemples à imi-  
ter , au chapitre onzieme de l'E-  
pistre aux Hebreux , en sont des  
témoignages assureés , & c'estoit  
parmy cette nation là seule alors ,



que Dieu se conseruoit vne Eglise. Tellement que cette appellation de ministere de l'Esprit, pourroit bien conuenir à cette partie de l'économie ancienne, si vous la considerés absolument en elle mesme. Neantmoins, deux choses principalement font que l'Apôstre S. Paul attribue ce tiltre à la pleine reuelation de l'Euangile de Iesus Christ, comme si c'estoit exclusiuement à toutes autres choses. L'vne est, que ces commencemens ont esté si petis, en comparaison de la plenitude de la chose mesme, qu'à peine sont ils reconnoissables. Car soit que vous ayés égard au nombre des personnes à quicet Esprit d'illumination, de consolation, & de saincteté a esté autrefois communiqué, il a esté tres-petit au prix de la multitude innombrable de ceux qui l'ont receu sous l'Euangile.

Soit que vous regardiés à la qualité & à la mesure de leurs dons, les temps de la nouvelle Dispensation y ont vn incomparable auantage. Or sçaués vous qu'en telles comparaisons le lustre de ce qui est de beaucoup plus lumineux & plus éclattant , ternit & efface tout à fait ce peu qu'il y pourroit auoir d'éclat dans les choses moins considerables. L'autre est , que tandis que l'alliance de la Loy a eu vigueur , les semences de l'Euangile sont demeurées tellement meslées avec elle , & tellement obscurcies de ce voile qui les couvroit , qu'elles sembloient faire partie de son ministere. De sorte que comme encore que pendant la nuit il paroisse quelques étoiles dans le ciel , qui ne font point partie de festenebres , puis qu'elles sont lumineuses en elles mesmes , ce

temps-là pourtant ne laisse pas de s'appeller la Nuit, d'autant que les tenebres y preualent; bien que dans l'economie legale, ceux qui y sont attentifs y remarquent les commencemens de la Grace, qui ne font point partie de la Loy, mais appartiennent à l'Evangile de Iesus Christ, ce temps-là ne laisse pas de s'appeller le temps de la Loy. Comme à l'opposite nous appellons l'Evangile, la dispensation qui a coulé depuis l'ascension de nostre Seigneur, quoy que quelquesfois il se mesle dans la predication de la doctrine de salut, quelques nuages de la Loy, ainsi que les occurrences le demandent.

L'Evangile donc est le minif-  
tere de l'Esprit; ce qui merite vne  
consideration plus exacte & plus  
attentive. Et premierement, en-  
core que tous ceux à qui il est an-

noncé n'y croyent pas, si estce qu'il n'est annoncé nulle part que quelques vns n'y croyent. Car telle est la conduite de la Prouidence de Dieu, tel est l'honneur qu'il a voulu faire au nom de son S. Fils Iesus, qu'il ne veut pas qu'il soit presché en aucun endroit où il ne déploye quelque efficace. C'est vne semence qu'il ne veut pas que ses seruiteurs épandent inutilement sur du sable ou sur des rochers. Il veut bien certes qu'ils l'épandent sur le sable, & qu'ils la sement sur les rochers: car nos cœurs ont naturellement aussi peu de disposition à la recevoir, que le grauiers qui est au riuage de la mer, ou que les plus durs cailloux des monts Pyrenées. Mais afin qu'ils ne le facent pas inutilement, il amollit ce miserable terroir, il l'engraisse, & le détrempe, & par la vertu de  
son

son Esprit, & de ses interieures operations, il le rend toujous en quelques vns propre à la recevoir en son sein, & fait qu'elle y germe, qu'elle y iette des racines bien avant, & qu'elle y fructifie à vie eternelle. Apres cette premiere illumination de l'entendement, qui produit la foy en nous, & qui nous introduit en la communion du Sauveur du monde, il n'y a aucun de ceux à qui elle s'est fait sentir, qui ne tire diuerses autres graces de la participation à l'Esprit qui en decoule. Car premiere-ment, à ceux qui croient en Christ, Dieu donne la remission de leurs pechés; & tout aussi tost qu'il les a iustificés par là, il verse sa consolation dans leurs cœurs, & en les asseurant de leur reconciliation avec luy, il les remplit de sa paix, & d'une ioye inenarrable & glorieuse. Et c'est l'Es-

M

prit de nostre Seigneur Iesus Christ qui fait cela, en nous arroufant du sang de sa croix, & en imprimant profondement en nos cœurs les promesses de son Evangile. Puis apres, ce mesme Esprit qui s'est déployé en nostre consolation, se déploye pareillement en la sanctification de nos ames. Car c'est luy qui les remplit de gratitude par le sentiment qu'il nous donne du bienfait inestimable de nostre salut : c'est luy qui enflamme nos cœurs d'amour enuers Dieu, par l'assurance qu'il nous donne de son eternelle & invariable dilection ; c'est luy qui nous estreint des liens de la charité de Christ, & qui nous imprime cette pensée, que si vn est mort pour tous, tous aussi sont morts : c'est luy qui graue dans nos esprits le saint portrait de sa croix, & de sa resurrection d'en-

tre les morts, & qui le rend efficace à la mortification du vieil homme & à la viuification du nouvel Adam en nous : c'est luy qui reuele à nos entendemens la beauté de la sainteté, & la vénérable idée des vertus de nostre Seigneur, & les motifs de la piété, & les argumens de la charité, qui nous sont fournis en l'Euan-gile : c'est luy qui fait descendre la vertu de toutes ces choses iufques dans nos affections, qui chasse la corruption & l'excés de nos passions, qui réduit nos conuoitises sous l'empire de la raison, & qui emmene toutes nos pensées captiues sous l'obeïssance du Sauueur du monde. Des inspirations de ce mesme Esprit nous vient le courage dans nos combats, la patience dans nos afflictions, la constance invincible au milieu de toutes les tentations dont nous

hommes attaqués, le mépris du monde, l'attente des choses du ciel, l'assurance contre la mort, & contre tous les autres ennemis de nostre salut, l'esperance certaine de la resurrection de nos corps, & de leur transport là haut en gloire. En fin, des inspirations de ce mesme Esprit nous viennent ces admirables élévations, qui nous font brauer & la vie, & la mort, & les Anges, & les principautés, & les puissances, & les choses presentes, & celles qui sont à venir, & les hauteesses, & les profondeurs, & toutes les autres creatures, comme incapables de nous separer de la dilection de Dieu, laquelle il nous a montrée en nostre Seigneur Iesus Christ. Ce sont là, mes Freres, les causes principales pour lesquelles l'Euangile est appellé le ministere de l'Esprit.

Rom.

37. 38.



On y en pourroit encore ad-  
 jouter vne autre qui merite qu'on  
 la considere : c'est que çà esté l'E-  
 uangile qui a apporté l'accom-  
 plissement des Propheties par les-  
 quelles Dieu auoit autrefois pro-  
 mis d'enuoyer & de *repandre de*  
*son Esprit sur toute chair* ; ce qui Ioal 2.  
 regardoit aussi ces dons extra- 18.  
 ordinaires & miraculeux qui  
 ont rendu au commencement la  
 predication de l'Euangile si glo-  
 rieuse. En effect l'Apostre met  
 cela entre les auantages qui signa-  
 lent l'Euangile par dessus la Loy,  
 & qui doiuent sans contredit  
 nous induire a preferer cette nou-  
 uelle dispensation à l'ancienne.  
*Je voudroy,* dit il aux Galates, Gal. 3.  
*seulement entendre cecy de vous,* 2. 3. 4.  
*Aués vous receu l'Esprit par les œu-*  
*res de la loy, ou par la predication de*  
*la Foy ? Estes vous tant insensés*  
*qu'ayant commencé par l'Esprit,*

M 3.

*maintenant vous finissés par la chair? Celuy donc qui vous fournit l'Esprit, & qui produit les vertus en vous, le fait il par les œuvres de la Loy, ou par la predication de la Foy? Et qu'il entende là par l'Esprit les graces extraordinaires & miraculeuses qu'il cõmuniquoit alors, il en appert par ce mot de *vertus*, qu'il adjouste pour servir d'explication; & parce que si les Galates eussent receu ces autres dons ordinaires de l'Esprit qui consistent en foy, en consolation, en sanctification, & en illumination des verités salutaires, ils eussent eu de tout autres sentimens que ceux qui obligeoyent S. Paul à les reprendre comme il fait, iusques à leur reprocher que les faux docteurs leur ont perverti l'entendement, comme par quelque espece d'ensorcellement & de charme. Et ailleurs le mesme A-*

postre, en faisant le denombrement des choses que Dieu départoit alors liberalement à son Eglise par la communication de l'Esprit, s'exprime en cette sorte. *A chacun est donnée la manifestation de l'Esprit pour ce qui est expedient. Car à l'un est donnée par l'Esprit la Parole de sagesse : & à l'autre selon le mesme Esprit la Parole de connoissance : A l'autre Foy en ce mesme Esprit : à l'autre dons de guerison en ce mesme Esprit : A l'autre operations de Vertus, à l'autre prophetie : & à l'autre le don d'interpreter diuers langages.* Où vous voyés qu'il n'oublie pas les dons extraordinaires & miraculeux. Neantmoins, mes Freres, ie ne doute pas que S. Paul n'appelle plustost l'Evangile, le ministere de l'Esprit, à l'occasion des graces ordinaires dont ie vous ay parlé cy-dessus, que non pas à l'occasion des autres.

1. Cor.  
 12. 7. 8.  
 9. 10.

Car la foy, l'esperance, la charité, sont vertus salutaires d'elles mesmes, quand bien on n'auroit pas le don de parler diuers langages, ou celuy des guerisons. Au lieu que ny la faculté de parler diuers langages, ny celle des guerisons, ny les autres graces de cette nature, ne sont point salutaires d'elles mesmes, si elles sont destituées de la Foy & de la vraye sainteté. Ce qui monstre qu'encore que ces dons miraculeux ayent plus d'éclat, & facent plus de bruit, & donnent beaucoup plus d'admiration, si est-ce que ces autres vertus, qui ne reluisent que dans le dedans, sont incomparablemēt plus excellentes. Or est il raisonnable que l'Euan-gile tire cette glorieuse appellation, de ses operations plus considerables. Adioustés à cela que quand l'Apostre le nomme ainsi,

il luy veut donner vn nom qui luy conuienne en tout temps. Or ces dons miraculeux n'ont éclatté qu'au commencement de la predication : au lieu que la communication de ces graces salutaires de l'Esprit est perpetuelle en l'Eglise, & doit accompagner l'Euangile iusqu'à la consommation des siecles. En vn mot, l'Apostre nomme ainsi l'Euangile pour luy attribuer ce qu'il dit qui ne conuient point à la Loy. Or est il certain que son intention n'est pas proprement icy d'oster à la Loy cet auantage d'estre le ministre des vertus, c'est à dire, des dons extraordinaires & miraculeux : mais bien de luy oster la gloire d'auoir peu consoler les ames des hommes par le sentiment de leur iustification, & de leur auoir peu communiquer la vraye sainteté, & donner vne certaine

esperance de la vie. Car ce sont ces choses là qu'il a accoustumé de nier que la Loy puisse conférer, comme il est clair nommément par les sept ou huit premiers chapitres de l'Epistre aux Romains; comme aussi ce sont elles qu'il attribué à l'Euangile de Iesus Christ à l'exclusion de toute autre chose.

Cela ainsi expliqué, il ne me reste plus rien à dire sur ce Point, sinon que puisque S. Paul appelle la Loy de Moyse du nom de Moyse mesme, & l'Euangile de Iesus Christ, du nom mesme du Seigneur; de la mesme façon que l'on peut dire que Moyse est cette Lettre dont il a parlé dans les versets precedens, l'on peut dire pareillement que *le Seigneur est cet Esprit là*, dont il a aussi parlé dans les mesmes lieux, en entendant par *Moyse* l'alliance de la Loy,

& par *le Seigneur* l'alliance de l'Euangile. Parce que comme il n'y a aucune partie de la Loy qui n'ait est<sup>é</sup> grauée en lettres par le doigt de Dieu, ou écrite de la main de Moyse, il n'y a non plus aucune partie de l'Euangile qui ne soit comme animée de cet Esprit de nostre Seigneur, & par l'entremise de laquelle cet Esprit ne d'éploye son efficace. Tellemēt que comme la Loy estant vn corps de doctrine destitué d'esprit, & par consequent depourueu d'efficace & de vigueur, elle ne peut estre mieux designée que par le nom de ce qui seul y paroist, qui est la Lettre & les caracteres dans lesquels elle a esté consignée: l'Euangile estant vn corps de doctrine que l'Esprit de Dieu informe, par maniere de dire, & anime de toutes parts, & qui par consequent est plein de vigueur & d'a-

Œiuité ; il ne peut estre mieux designé que par le nom de ce qui le rend ainsi agissant , & qui se manifeste magnifiquement en toutes ses parties. Car de fait , il ny a rien en toute la Religion Chrestienne , soit que vous la considériés dans les histoires où la naissance , la vie , la predication , les miracles , les souffrances , la resurrection de Christ , & son ascension aux cieux nous sont rapportées ; soit que vous la regardiés dans les doctrines qui dependent de ces histoires , & dans les promesses qui y sont fondées : soit que vous la contempliés dans les saintes ceremonies qui ont esté instituées pour nous représenter quelques vnes de ces histoires , & pour nous confirmer ces dogmes & ces promesses qui contiennent l'esperance du salut , qui ne soit rempli de cette vertu de  
l'Esprit,



l'Esprit , a peu pres comme l'ame d'un homme viuant & sain remplit vniuersellement tous ses membres. De sorte que comme dans vn homme sain & viuant, l'ame donne à tous ses membres le mouuement & la vigueur necessaire pour leurs operations , à chacun selon la nature des fonctions à quoy il a esté destiné par la nature; dans la Religion Chrestienne, telle que nostre Seigneur & ses Apostres en ont fait l'establissement , cet Esprit donne à toutes les choses qui la composent la vertu d'agir puissamment en l'esprit humain , à chacune selon son genie, & selon la nature des qualités à la production desquelles elle est destinée de par Dieu. Vient maintenant à estre consideré le troisieme Point, où S. Paul dit que là où est cet Esprit du Seigneur, là est liberté. MO

N

Pour bien expliquer cela , mes Freres, il faut continuer à remarquer l'opposition que l'Apostre fait icy entre *Moyse & le seigneur*, c'est à dire , entre la Loy & l'Evangile. Car tant s'en faut que la Loy ait esté l'alliance de liberté, qu'au contraire, ç'a plustost esté la convention par laquelle le peuple d'Israel estoit mis en servitude. Ceste promesse, *Fay ces choses & tu vivras*, en des esprits corrompus, tels que sont ceux des hommes naturellement, ne produisoit point d'autres mouvemens que sont ordinairement ceux des mercenaires, qui ne s'affectionnent aux choses qu'on leur commande, sinon par ce qu'ils s'attendent d'en estre recompensés. Hors cela, non seulement ils n'y ont point d'inclination, mais mesmes le plus souvent ils ont de l'auersion contre leur ou-

N

vrage. Or entre la disposition de ces mercenaires, & celle des esclaves, il ny a presque point de distinction, comme entre leur condition il n'y en a gueres. Ceste menace, *Maudit est quiconque n'est permanent en toutes les choses de cette Loy pour les faire*, en des esprits ainsi disposés, ne pouvoit engendrer d'autres sentimens que ceux des esclaves, qui ne sont ordinairement contenus en leur deuoir que par la crainte des fouëts & des écourgées. Hors cela, tant s'en faut qu'ils se portent volontairement à faire ce qui est de la volonté de leurs maistres, qu'ils murmurent & grondent en leurs cœurs contre leurs commandemens, & qu'ils nourrissent au dedans vne haine tacite contre leurs personnes. Et cela s'est dautant plus verifié entre eux qui ont esté sous la Loy, que les merce-

naires esperent certainement leur recompense, parce qu'ils n'entreprennent point de besongne dont ils ne puissent venir à bout: & que les esclaves ne desesperent pas de pouuoir euiter les effects de la colere de leurs maistres, parce que communément, quoy que les commandemens qu'on leur fait soyent difficiles, ils ne sont pourtant pas absolument impossibles à executer. Au lieu que ceux d'entre les Iuifs qui se sont attachés à ces deux formules de la Loy, pour obtenir le salut par là, ont enfin esté contraints d'abandonner l'esperance de la recompense, parce qu'ils voyoyent bien qu'ils ne pouuoÿt accomplir les commandemens de Dieu; & se sont trouués inéuitablement engagés dans la souffrance de le punition, d'autant qu'ils les auoyent transgressés,

& qu'ils en estoient conuaincus en leurs consciences. Or des ames mal constituées, comme sont naturellement les nostres, ne se portent iamais à aimer ceux dont elles n'esperent point de bien, & se portent toujourns à hair ceux dont elles attendent du mal; & moins on void d'occasion d'esperer, & plus le bien de l'esperance duquel on dechet est grand, moins a-t-on de disposition à l'amour: & derechef, plus on void de suiet de craindre, & plus le mal auquel on se void assujetti est à redouter, plus a-t-on les inclinations à la haine & à l'auersion violentes & implacables. Aussi voyez-vous qu'au chapitre quatrieme de l'Epistre aux Galates, S. Paul interpretant l'histoire d'Agar & d'Ismael allegoriquement, tire cette conclusion de l'allegorie qu'il y trouue, c'est que

tout autant qu'il y a eu de Iuifs, qui ont voulu estre iustificés par la Loy, ç'ont esté autant d'esclaves. Car il dit qu'Agar a representé l'alliance de la Loy, en ce qu'estant serue quant à son estat, elle ne pouuoit engendrer d'enfans qui ne fussent de mesme condition avec elle. Il dit qu'Ismael a representé les Iuifs qui ont fuiui l'alliance de la Loy comme la mere qui les auoit engendrés, en ce qu'il n'a point esté tenu pour semence d'Abraham, mais qu'il a esté conté entre ses esclaves. Il dit qu'Agar & son fils, ayant esté chassés de la maison d'Abraham, en suite de cet oracle, *iette hors la seruante & son fils, car le fils de la seruante ne sera point heritier avec le Fils de la franche*, ont esté des images de la condition de la Loy, qui a fait place à vne autre alliance, & de la condition

des Juifs, qui ont esté exclus de de l'heritage du Pere celeste.

Ily a plus. C'est que les fidelles mesmes, qui ont eu recours pour leur iustification, à la remission de leurs pechés, comme David au Pseaume trente deuxieme, & qui en suite ont receu quelque mesure de l'esprit de sanctification, & au cœur de qui a relui quelque beau rayon de l'esperance de l'immortalité glorieuse, comme vous en voyez des enseignemens & ailleurs, & particulièrement dans les Pseaumes du mesme Prophete; bien qu'ils fussent enfans, n'ont pas laissé de tirer quelque chose de la condition des esclaves.

Paul le dit en Gal. 4. 1. 2. 3.

*que durant tout le temps que l'heritier est enfant, il n'est differens en rien du serf, combien qu'il soit seigneur de tous: Ains il est sous sa*

teurs & curateurs, inſques au temps déterminé par le pere. Nous auſſi pareillement, lors que nous eſtions enfans, nous eſtions aſſeruis ſous les rudimens du monde. En eſſect, la Loy ceremonielle eſtoit vne diſcipline rigoureuſe, & dont l'exacte obſeruation auoit quelque choſe de ſeruile. Plus la Loy Politique particulariſoit ſcrupuleuſement tous les deuoirs auſquels les Iſraëlites eſtoient aſſujettis en qualité de citoyens d'une Republique, & de membres d'un Eſtat, plus reſſerroit-elle leur liberté. Et les fidelles eſtoient obligés à l'obſeruation de ces deux Loys, auſſi bien que les autres. Pour ce qui eſt de ces deux formules; *Fay ces choſes & tu viuras*, & *Maudit eſt quiconque n'eſt permanent en toutes les choſes de cette Loy pour les faire*, ils y auoyent renoncé, pour auoir recours aux promeſſes de Grace



& de remission, & aux oracles qui donnoient esperance d'un Redempteur, en quoy ie vous ay dit souuent que consistoyent les principes de l'Evangile. Mais neantmoins ces paroles retentissoient à leurs oreilles si souuent, Moÿse & les Prophetes les inculquoyent avec tant d'emphase, Dieu mesme les accompagnoit d'une telle efficace de sa vertu, pour penetrer dans les cœurs, & pour rendre les hommes capables de reconnoistre le besoin qu'ils auoyent de misericorde & de Redempteur, qu'il estoit impossible qu'elles ne produisissent dans les fideles quelques vns de ces mouuemens de mercenaires & d'esclaves dont ie vous parlois tantantost, qui se mesloyent avec ces autres sentimens qu'engendroyent les semences de la Grace. A peu pres comme vous voyés.

que les enfans qui font en leur bas aage éleués vn peu rigoureusement, & sous la verge d'un pere seure, sçauent bien qu'ils sont enfans, & la connoissance qu'ils en ont leur donne des sentimens & d'amour pour leur pere, & de consolation pour eux. Mais neantmoins, à la moindre demonstration que le pere fait de son courroux, ils sentent de telles émotions de crainte & d'épouuancement en leurs cœurs, qu'à les voir pallir & trembler vous ne les distingueries pas d'avec les esclaves. C'est ce qui fait dire à S. Paul en opposant les temps de l'Euangile à ceux de la Loy, que *nous n'auons point receu l'Esprit de seruitude, pour estre de-rechef en crainte.* Et c'est là mesme qu'il faut rapporter cet autre celebre passage; *que Christ a participé à la chair & au sang, afin que*

Rom.  
8.

*par la mort, il destruisist celuy qui auoit l'empire de mort, c'est assanoir le Diable; & qu'il en deliurast tous ceux qui pour crainte de mort estoient toute leur vie assuiettis à seruitude.*

Telle a esté, mes Freres, l'alliance de la Loy, à laquelle celle de l'Euangile est directement opposée. Car elle ne denonce pas vne malediction irreuocable à tous ceux qui auront transgressé les commandemens de Dieu: au contraire, elle en offre la remission & l'abolition entiere au sang de nostre Seigneur Iesus. Elle ne propose pas l'esperance de la vie sous la condition de les accomplir: elle l'offre comme vn don gratuit, procedant de la pure liberalité de Dieu, qui n'exige autre condition de nous sinon que nous ne la refusions pas, que nous la receuions avec foy, que nous soyons persuadés qu'il est si mi-

fericordieux enuers nous qu'il la nous donne. Ainsi la grace de la remission nous oste la crainte, qui est la passion des esclaves. Le don liberal & gratuit de la vie, nous oste de la peine de l'acquérir par nostre traavail ; ce qui est la peine des mercenaires. Le sentiment de nostre iustification devant Dieu, & l'esperance de la iouissance de sa gloire, fondée sur le don qu'il nous en a fait, remplit nos ames de ioye & de consolation, & les enflamme d'amour & de dilection enuers Dieu qui nous a procuré cet inestimable bien fait, & enuers nostre Seigneur Iesus Christ, en consideration de qui le Pere celeste le nous donne. Car naturellement nous n'auons point d'auersion contre ceux de qui nous ne receuons point & n'attendons point de mal : & s'il y a en nous quelque

**gratitude**

gratitude & quelque generosité, nous aimons ceux de qui nous auons receu du bien, & sentons accroistre & redoubler nos affections à proportion de ce que les biens que nous en auons receus sont grands, & que nous auons connoissance de leur excellence. Aussi voyés vous que le mesme S. Paul, au mesme endroit où il explique allegoriquement l'histoire d'Agar, interprete celle de Sara d'une façon toute opposée. Car il veut que Sara, qui estoit libre de condition, & femme legitime d'Abraham, ait esté l'image de l'alliance Euangelique: & qu'Isaac, qui est né de Sara, libre de condition comme elle, & qui seul a esté reputé pour semence d'Abraham, ait esté le type des fidelles, que Dieu repute seuls pour ses enfans: & en fin que le mesme Isaac, lequel en vertu

O

de cet oracle, *En Isaac te sera appellée semence*, est demeuré dans la maison de son Pere, & a esté son heritier, ait representé la condition de ceux qui sont iustificiés par la foy, qui demeurent en la maison du Pere celeste à toujours, & qui auront part en son heritage. Et c'est ce qui luy fait dire encore, non seulement que nous n'auons pas receu l'Esprit de seruitude, pour estre derechef en crainte, mais aussi que nous auons receu l'Esprit d'adoption, par lequel nous crions *Abba Pere*: tellement que nous ofons reclamer Dieu sous ce tiltre là avec vne pleine & entiere confiance. Et

**Gal.** 4. ailleurs. *Quand l'accomplissement*  
**4. 5. 6.** *du temps est venu, Dieu a enuoyé son Fils, fait de femme, & fait sujet à la Loy: Afin qu'il rachetast ceux qui estoyent sous la Loy; à celle fin que nous receussions l'adoption des*

*enfans. Et pourtant que vous estes enfans, Dieu a enuoyé l'Esprit de son Fils en vos cœurs criant Abba, Pere; Parquoy maintenant tu n'es plus serf mais fils, que si tu es fils, aussi es tu heritier de Dieu par Christ. Comme il auoit dit aux Romains, que c'est ce mesme Esprit qui rend témoignage avec nostre esprit, que nous sommes enfans de Dieu; Et si nous sommes enfans, nous sommes donc heritiers; heritiers d'ye de Dieu, & coheritiers de Christ. Ce qui doit imprimer en nos cœurs de tout autres sentimens que ne sont ceux de la seruitude. Et la façon mesme de laquelle l'Euan-gile nous a esté presché & administré par les seruiteurs de Iesus Christ, y contribuë merueilleusement. Car ils nous ont desliés de l'obligation à la Loy des ceremonies, & nous ont mis en cet égard dans vne pleine liberté. Ils*

nous ont affranchis de la nécessité d'observer toutes les particularités de la Loy de la Police d'Israël, laissans les Princes & les Estats Chrestiens en la puissance de disposer de leur gouvernement à leur volonté. Ils n'ont imposé aux particuliers autre ioug en cet égard, sinon de s'assujettir franchement aux lois de leurs pays, & de rendre l'Evangile de Iesus Christ de bonne odeur par leurs bons exemples. Et quant à ces formules, *Fay ces choses*, &, *Maudit est*, on ne les entend du tout plus en leur predication; en leur place est venue ce que les Prophetes auoyent promis; vne voix qui crie incessamment, *Grace, Grace.*

Le ministere de Moyse estant tel, mes Freres, qu'à cause du mauuais naturel de l'homme, il engendroit à seruitude, & la seruitude produisant necessairement



la crainte, & la crainte estant vne passion qui oste la liberté & la franchise de parler, il n'estoit pas conuenable que Moyse parlast si librement & avec tant de hardiesse de l'esperance de salut, ny qu'il en découvrît les moyens ainsi clairement & tout à nu, comme ont fait les saints Apostres. Mais bien estoit il certes conuenable qu'il eust en sa personne quelque marque de la condition de son ministere, & de la façon dont il le deuoit exercer, telle qu'à esté le voile qu'il a mis sur son visage. Car comme ie vous ay dit vne autre fois, outre les autres considerations qu'il faut faire sur le voile de Moyse, il ne faut pas oublier celuy-cy, c'est que comme les voiles sont maintenant assés souvent des témoignages de tristesse & de dueil, c'estoyent autrefois ordinairement des témoi-

gnages de quelque fujetion, & d'une condition qui doit estre accompagnée de beaucoup de retenue, de circonfpection, & de crainte. Voilà pourquoy, comme Moÿse couvroit la splendeur de son visage du voile qu'il y mettoit, il couvroit aussi l'esperance de salut, & des verités qui la produisent, de l'alliance de la Loy; & comme il ne pouvoit éclatter aucun rayon de la gloire de son visage, tandis que le voile estoit dessus, sinon rarement, & comme avec peine, il ne parloit aussi quant à luy de l'esperance du salut sinon fort échauffement, & avec beaucoup de reserve, comme si quelque timidité l'en eust empesché, & luy eust osté la liberté de la parole. Mais quant à l'alliance de l'Evangile, puis qu'elle deliure de seruitude, & qu'elle engendre à liberté, elle a deu

donner d'autres mouvemens à ceux qui en ont esté les predicateurs & les ministres. Car c'est elle qui donne l'adoption, & la qualité d'enfans en nostre Seigneur Iesus; c'est elle qui nous fournit l'Esprit qui scelle cette adoption en nos cœurs, & qui fait que non seulement nous parlons, mais mesmes que nous crions, Abba Pere. C'est elle qui nous inspire cette generosité que doivent avoir des enfans, principalement quand ils sont devenus grands, & qu'ils sentent en eux l'impression des louables qualités & des vertus de leur pere. Et si c'est là son genie, & le genie de ceux qu'elle engendre à Dieu, quel a deu estre celuy du ministre qui en devoit épandre la connoissance par toute la terre? quelle la magnanimité des Apostres à qui elle a esté commise pour la

nous annoncer ? quelle la façon de la publier, sinon ouverte, & libre, & sans hesitation, sans circuits, sans ambiguité, sans y mesler aucune des ombres de la Loy, ny aucune doctrine étrange ? Et c'est pourquoy l'Apostre, dans le chapitre immédiatement suiuant, faisant quelque reflexion sur ces paroles de Dauid au Pseaume CXVI. *I'ay creu, & pour ce ay-je parlé, & sentant en foy-mesme cet Esprit de Foy, qui auoit esté donné en vne mesure si considerable* tant à luy qu'à ses compagnons en l'Apostolat, se les applique, & à eux aussi en disant, *aussi croyons nous, & pourtant parlons nous,* comme leur appartenant d'une façon particuliere. En effect si la foy donne la hardiesse de parler, & de témoigner la confiance qu'on met dans les promesses de Dieu, les Apostres ont deu

Bf. 116.  
10.

Cor.  
4. 13.

parler merueilleusement hardiment, en qui cette vertu estoit singulierement excellente. Si la connoissance nette & distincte qu'on a d'une verité, fait qu'encore qu'on n'y soit point appellé par vne charge particuliere, on a neantmoins de l'inclination à la publier, & en parler hardiment: les Apostres ayans vne si pleine certitude de la vie, & de la mort, & de la resurrection de nostre Seigneur Iesus, & en ayans esté establis par luy les témoins & les herauts, en ont deu testifier avec vne liberté incomparable. Si la persuasion sur laquelle on fonde l'esperance de quelque bien, porte naturellement les hommes à le témoigner par leurs paroles avec allegresse, cette vive & profonde persuasion que les Apostres auoyent de la verité des promesses du Redempteur, les a deu exci-

ter à s'en glorifier magnifiquement, & à en donner les mesmes sentimens, à en inspirer les mesmes émotions aux autres. C'est pourquoy S. Paul apres avoir dit, *Nous croyons, & pourtant parlons nous*, adjouste incontinent : *Sachans que celuy qui a ressuscité le Seigneur Iesus, nous ressuscitera aussi par Iesus, & nous fera comparoir en sa presence avec vous* ; comme si cette belle & glorieuse esperance ne leur permettoit pas de se taire. En fin, si cet Esprit de foy, qui se communique vniuersellement à tous les élus, est capable de leur donner de notables elevations d'esprit, pour confesser franchement le nom de nostre Seigneur Iesus, & pour publier sa verité salutaire ouvertement, sans crainte de quoy que ce soit, où les occasions s'en presentent ; les Apôtres, à qui Dieu auoit adressé

de si admirables revelations, & à qui il auoit donné, non l'esprit de foy seulement, mais celuy de *connoissance*, & celuy de *sapience*, & celuy d'*intelligence*, en vn degré souverainement eminent, à qui il auoit fait voir des uisions, & fait sentir des transports, & experimenter des rauissemens, auxquels il n'y eut iamais rien de comparable, ont deu faire retentir cette divine verité qu'il leur auoit donnée en depost, avec vne admirable liberté, & d'une voix singulierement éclattante.

Vous voyés maintenant, Freres bien aimés, pourquoy l'Apôstre S. Paul dit que le Seigneur est cet Esprit là, & que là où est l'Esprit du Seigneur là est liberté, & reconnoissés assés quel honneur les Apôtres ont receu de là, quelle gloire en reiaillit sur leur ministere. La comparaiſon

qu'il fait à cette occasion entre sa charge, & celle de Moyse, seruiteur de l'Eternel, & l'avantage qu'il pretend y auoir sur ce personnage, à qui tous les siecles precedens n'auoyent rien veu de pareil, vous met dans l'esprit vne assés magnifique idée de la dignité de l'Apostre, sans qu'il soit besoin que j'insiste sur cette matiere. L'enseignement que vous aués à en tirer est, que puis que les Apostres ont esté tels, & honorés d'un si glorieux ministere, vous receuiés leurs enseignemés, vous deferiés à leurs exhortations, vous vous laissiés conduire sans resister à la doctrine qu'ils vous annoncent. Et certes il n'y a point de peine à les suiure. L'ay comparé deuant vous la dispensation legale à la nuit, dans les tenebres de laquelle il resplendit quelque lueur que les étoiles rép-

endent.



pandent. Si vous estiés sous cette économie là, comme ont esté les fidelles autrefois, il faudroit que vous vous contentassiés de cette lumiere. Et vous sçaués, quelques claires que soyent les étoiles, avec quelle incommodité on marche la nuit, à quelles bronchades on est suiet, & mesmes à quelles frayeurs, principalement si on est prés de l'ennemy, & si on oit quelque cri d'alarme. Et telle estoit la condition des fidelles sous le vieux Testament. Maintenant, en cette grande liberté avec laquelle les Apostres nous ont parlé, en cette grande clarté en laquelle ils nous ont reuelé l'Euangile du Sauueur, nous cheminons comme en plein iour, à la lumiere d'un beau midy, sans peril d'achoppement, sans crainte de mauuaise rencontre. Au reste bien que les Apostres ayent e

P

vne grande prerogative, en ce qu'ils ont esté les herauts de cette alliance de liberté, & en quelque forte les dispensateurs de cet Esprit dont S. Paul parle en ce passage, parce que Dieu en acompagnoit leur ministere, il ne laisse pas de nous en reuenir aussi des vtilités & des auantages inestimables. Par cet Euangile nous auons esté affranchis; par cet Euangile nous auons obtenu la qualité d'enfans de Dieu; par cet Euangile nous auons receu la communication de l'Esprit de nostre Seigneur; par cet Euangile en fin nous auons esté faite participans de la liberté dont l'Apostre parle. Cela, mes Freres, doit chasser de nos cœurs toute crainte, excepté celle de pecher; cela doit exciter en nous des pensées non de vanité, mais de vraye generosité, & dignes de la vocation

à laquelle cette diuine alliance nous appelle. Pour rejeter tout ioug indigne de la liberté des enfans de Dieu, en cas qu'on nous en voulust imposer, & ne receuoir autres ceremonies en la Religion, sinon celles que le Seigneur Iesus a instituées. Pour ne nous laisser pas ramener dans l'ignorance des temps passés, & ne permettre pas qu'on estende aucun voile d'obscurité sur la doctrine de l'Évangile. Pour en contempler les lumieres, pour en approfondir les doctrines, pour en tirer les connoissances, & en receuoir les impressions, à la gloire de nostre Seigneur, & à la consolation de nos consciences. Pour en épandre mesmes la clarté, & la prouigner au long & au large, chacun selon la mesure de la grace de Dieu en luy, & la vocation à laquelle il est appelé : les mi-

nistres par la predication publique, les autres fidelles par les instructions & les conuersations particulieres, où les occasions s'en presenteront; à l'illumination de ceux de dehors, & à la consolation de nos freres. Pour confesser tous ensemble, & chacun en son endroit, hautement & franchement le nom du Seigneur Iesus, & pour n'en estre point empeschés, quelque peril que nous y vissions, à quelque persecution que nous fussions exposés de la part de ses adversaires. Enfin, pour en faire luire la splendeur sur toutes nos aetiōs, & rendre nostre profession glorieuse en la sainteté de nostre vie. Car la voix est bien l'instrument ordinaire de la predication, mais la vie est ce qui luy donne vne merueilleuse efficace. La liberté avec laquelle on publie cet-

te Verité, est digne de son genie, & de son origine celeste, & est vn effect, & vne marque de l'Esprit de foy qui la reuele, & qui l'imprime dans les cœurs; mais la fainteté des mœurs, la iustice en nostre conduite, la pieté enuers Dieu, la charité enuers le prochain, est vne preuve & vn caractere indubitable de cet Esprit de sanctification, qui anime, qui vivifie, qui rend efficace l'Évangile du Seigneur, & qui en remplit toutes les parties. Monstrés doncques, Freres bien-aimés, que vous en aués esté faits participans, & en la iouissance de cette sainte liberté en laquelle l'Esprit de nostre Seigneur Iesus vous a mis, attendés la revelation de celle de la gloire des enfans de Dieu, dont il vous a donné l'esperance. A luy, comme au Fils, & au saint Esprit, vn seul Dieu

176 . SERMON II.  
benit eternellement , soit gloire,  
force , & empire dès maintenant  
& à iamais : A M E N .

